

REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL DU MOIS DU 24 MARS 2011

REVENDEICATIONS DEPOSEES PAR : CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL :

1) Evaluation :

Dans le cadre des évaluations annuelles, nous demandons que les RUTE respectent un délai suffisant afin que le salarié puisse préparer son entretien individuel.

REPONSE :

Après vérification, un délai de 2 jours au minimum est prévu pour convoquer les salariés à leur entretien, et non 5 jours comme évoqué.

2) Salarié malade :

En réponse à notre question du mois dernier : « Nous demandons que les salariés malades, qui doivent rentrer chez eux, soient raccompagnés. », avez-vous défini la procédure de prise en charge ?

REPONSE :

Les personnes malades sont orientées à l'infirmierie et prises en charge par le Service de Santé au Travail ou par les pompiers. Une procédure existe et une instruction de travail est en cours de réalisation.

3) Vêtements de travail:

Suite au tri des vêtements de travail, quel bilan en tirez-vous ? qu'est-il envisagé de faire pour solutionner les problèmes ?

REPONSE :

Un tri a été réalisé : 500 vêtements ont été retirés et seulement 20 à 30 personnes sont venues récupérer leurs vêtements.

Les salariés doivent continuer à retirer leurs vêtements pour les ranger dans leur casier.

4) Formation cariste :

Suite à l'achat des nouveaux car à fourches est-il prévu une formation pour les caristes ? (commandes différentes, changement de batterie...)

REPONSE :

Une information/formation sera effectuée sur les nouveaux cars à fourches.

5) Promotion/développement :

Suite au budget promotion/Développement (0,3%), combien de salariés peuvent prétendre à un changement de coefficient ? Envisagez-vous d'attribuer une somme minimum ?

REPONSE :

Rien de défini à ce jour.